

## Notes FSU 88 du CTSD du mardi 7 juin 2016

FSU 5 : Roger COLIN, Georges LOZUPONE, Nicolas THOMAS, Norbert GILET et Joël TONDON (SNUipp, SNES et SNEP)

UNSA-Educ. 2 : Anne-Lise LEGRAND, Franck PANNOZZO

SGEN-CFDT 1 : Etienne ZINT

FNEC-FP-FO 1 : Renaud BERTRAND

ADMINISTRATION 8 : Mme BOLSIUS (IEN Golbey), M. LAMBOLEY (IEN Remiremont), M. DUPREY (IEN Epinal-Xertigny), M. BOLLE (IEN ASH), Mme MARECHAL (Secrétaire commission), M. MARCHAND (Responsable gestion 1<sup>er</sup> degré), Mme ETIENNE (SG) et M. BOUREL (DASEN).

Monsieur le DASEN ouvre la séance en présentant la suppléante de M. LUIGGI au poste de Secrétaire Générale en la personne de Madame ETIENNE Isabelle.

Les 4 organisations syndicales font lecture de leur déclaration préalable (déclaration FSU en pj).

M. BOUREL précise sa position concernant la réforme des collèges :

- depuis une quinzaine d'années la collectivité territoriale travaille sur ce sujet,
- on n'envisage pas la fermeture de 3 collèges mais la fermeture sèche d'un seul collège (Granges), les deux autres ce sont des regroupements,
- le choix final est du ressort du conseil départemental,
- au niveau du timing de la communication, l'annonce officielle par le DASEN se fera au prochain CDEN du 14 juin,
- toutes les décisions ne sont pas à mettre sur le dos de l'austérité,
- rassembler les élèves n'engagera pas d'économie majeure de postes mais ce que l'on gagnera dégagera des moyens pour les autres établissements,
- il n'est pas envisagé de faire des classes à 35 élèves, pour autant il ne s'engage pas à faire des classes à 25 élèves,
- la notion de masse critique est primordiale même si il faut l'appréhender avec intuition et pragmatisme (exemple : Lamarche « petit collège » reste en place pour une raison de géographie, par compensation on ferme ailleurs (Granges),
- ressources humaines : le DASEN assure de sa grande vigilance vis-à-vis des personnels concernés dans la mesure du possible.

Le DASEN présente au vote les procès-verbaux des CTSD des 25 janvier et 14 mars 2016 : - vote : POUR à l'unanimité.

L'administration distribue ensuite les tableaux des ajustements des rythmes scolaires- 1<sup>er</sup> degré.

M. DUPREY clarifie la situation sur Epinal où chaque année l'après-midi libérée

concerne une école différente.

- vote : ABSTENTION 8 CONTRE 1 (FO)

L'administration aborde les ajustements de carte scolaire 1<sup>er</sup> degré :

- Dissolution du RPI dispersé Etival-Clairefontaine / Saint-Rémy (délibérations des conseils municipaux du 11/03/2016 et du 29/03/2016),
  - Circonscription de Bruyères :
    - retrait d'un emploi de BFC de l'EPPU de Celles-sur-Plaine.
    - implantation d'un emploi de BFC à l'EMPU « Centre » de Rambervillers.
- vote : ABSTENTION 9

M. BOLLE répond à deux questions de l'UNSA-Educ. dans le domaine de l'ASH :

- la place du médecin scolaire par rapport aux PAP se situe sur 2 plans :
  - 1- le constat des troubles d'apprentissage.
  - 2- la validation des protocoles.
- ULIS-école : l'inscription de l'élève se fait dans la structure « *classe-ULIS-école* » et l'élève fréquente une « *classe de référence* » où il n'est pas inscrit.

Sur le sujet ULIS-école, la FSU 88 rappelle sa demande évoquée dans sa déclaration préalable. ***Les enseignants qui se concertent avec leurs collègues d'ULIS, ou avec les PDMQDC le fassent sur leurs heures d'APC.***

La FSU 88 demande également que les écoles à forts effectifs ou caractéristiques particulières puissent bénéficier dès fin juin d'une aide pédagogique afin de faciliter la préparation de la nouvelle année à venir. Les services ne l'envisagent pas, il y aura donc comptage le jour de la rentrée des élèves puis attribution des AP.

Le DASEN rappelle que les IEN restent vigilants sur les effectifs des écoles de leur circonscription et que l'attribution des AP se fera comme les années précédentes début septembre.